



# SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

SECTION CANTONALE DE LA  
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

2022



## ÉCLAIRAGE 2

### Bulletin d'information aux membres

Société fondée en 1825 par le Général G.-H. Dufour

# ÉCLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société militaire du canton de Genève depuis 1947

**Période de diffusion :**

Juin 2022

**Editions :**

4 numéros par an en 2022

**Editeur :**

Société militaire du canton de Genève (SMG)

**Rédacteur en chef :**

Of spéc (cap) Catalina ROTH – [c.roth@smg-ge.ch](mailto:c.roth@smg-ge.ch)

**Equipe de rédaction :** Maj Patrick MAYER, cap Marc-André BASCHY

## **SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)**

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

Président: Col EMG Denis MASTROGIACOMO – [d.mastrogiacomo@smg-ge.ch](mailto:d.mastrogiacomo@smg-ge.ch)

Vice présidents: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – [ph.heizmann@smg-ge.ch](mailto:ph.heizmann@smg-ge.ch)

Maj Diego CARRILLO – [d.carrillo@smg-ge.ch](mailto:d.carrillo@smg-ge.ch)

Conférences-lunch: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – [ph.heizmann@smg-ge.ch](mailto:ph.heizmann@smg-ge.ch) - 079 594 36 70

Section de tir: Maj EMG Florian MAURY (délégué) – [f.mauray@smg-ge.ch](mailto:f.mauray@smg-ge.ch)

Section AVIA: Lt Jibril RABET (délégué) – [j.rabet@smg-ge.ch](mailto:j.rabet@smg-ge.ch)

Porte drapeau: Mis à disposition par l'ASSgtm, section genevoise

Courrier: Société militaire de Genève, rue des Granges 5, 1204 Genève – CCP 12-188-7

Local: Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45

[www.smg-ge.ch](http://www.smg-ge.ch)

Responsable médias: Maj Harley ANDEREGG – [h.anderegg@smg-ge.ch](mailto:h.anderegg@smg-ge.ch)

Gestion membres: Lt col EMG Murat ALDER – [m.alder@smg-ge.ch](mailto:m.alder@smg-ge.ch)



## **SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE SA**

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA SÉCURITÉ PRIVÉE  
AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



**SIR SA**  
022 3 644 644  
[www.sirsa.ch](http://www.sirsa.ch)

# GUERRE EN UKRAINE: VERS UN CHANGEMENT DURABLE DES MOYENS ATTRIBUÉS À NOTRE ARMÉE?

Chers membres,

Le 24 février 2022, l'Europe s'est réveillée avec une guerre sur «son» territoire. Ce qui, pour beaucoup de bien-pensants n'arriverait plus jamais, s'est produit : la Russie a envahi un autre état souverain, l'Ukraine.

Il est encore trop tôt pour dresser toutes les conséquences humaines, économiques, politiques et militaires de cette guerre. Mais nous suivons depuis plusieurs mois l'information – ou la guerre de l'information – de ce qui se déroule sur le terrain. Et nous subissons – ou commençons à en subir – les effets collatéraux : hausse des prix du carburant et des matières premières, l'accueil des réfugiés, l'explosion des demandes concernant les abris de protection civile et des tablettes d'iode, constitution de « réserves de guerre » chez les particuliers (les mêmes qui ont été moquées lorsque le cdt C Blattmann, alors chef de l'Armée, en rappelait la nécessité en 2014 déjà...).

L'Europe et les USA ont réagi massivement: augmentation des budgets liés à la défense nationale, livraison d'armes, de munitions et d'autres biens, appuis dans le domaine du renseignement, demandes d'adhésion à l'OTAN et j'en passe.

Et en Suisse?

La guerre en Ukraine a d'ores et déjà permis quelques victoires :

- de rappeler que notre Armée répond aux missions et au cadre financier qui lui sont donnés par la politique et qu'«à l'impossible nul n'est tenu»;
- de mettre en évidence que nos rapports de planification stratégique sont crédibles et se basent sur une analyse réaliste du déroulement moderne d'un conflit : le rapport sur l'avenir de l'Armée, qui vient de paraître, en est l'exemple parfait;
- de relancer le débat d'idées sur le rôle de l'Armée et de permettre au commandement de l'Armée de rappeler nos carences en termes d'équipement et d'alimentation future en personnel de nos formations, de nos réserves limitées en munitions, du vieillissement ou de la quasi obsolescence de certains armements/équipements.

Ce qui est dit, et enfin entendu politiquement, n'est pas nouveau. Cela fait des années que nos dirigeants militaires informent et tirent la sonnette d'alarme.

Après plusieurs semaines de tergiversation, des décisions courageuses sont prises par nos autorités politiques. Le message sur l'Armée du Conseil fédéral du 18.05.2022 est on ne peut plus clair et rassurant :

«La détérioration de la situation sécuritaire incite le Conseil fédéral à vouloir combler plus rapidement que prévu les lacunes en matière de capacités militaires. Lors de sa séance du 18 mai 2022, il a habilité le DDPS à porter diverses propositions de la Commission de la politique de sécurité du Conseil des États (CPS-E) devant le Parlement pendant les débats relatifs au message sur l'armée 2022.

Il s'agit notamment d'acquérir une deuxième série de mortiers 16 et de consolider le domaine Cyber. Le Conseil fédéral soutient aussi la décision de la CPS-E de signer le contrat d'achat pour le nouvel avion de combat F-35A d'ici l'expiration de l'offre. De plus, il entend augmenter les dépenses consacrées à l'armée de 300 millions de francs en 2023 et continuer de le faire progressivement à partir de 2024 de manière à ce qu'elles correspondent au 1% du PIB en 2030.»

Pour les opposants ou détracteurs de l'Armée, la tendance amorcée pour répondre enfin aux besoins d'un outil de défense pérenne, crédible et pouvant agir dans tous les espaces d'opération d'un conflit moderne est, entre autres :

- une dilapidation des deniers publics;
- une vision «va-t'en guerre» puisque notre Armée ne tiendrait pas le choc face à un adversaire et que, si cet adversaire devait être à nos frontières, cela voudrait dire que l'OTAN aurait échoué. Alors pourquoi vouloir se défendre?
- un déni de démocratie concernant la décision de signer le contrat du F-35A, alors qu'une initiative populaire est en cours de récolte de signatures.

Les débats sont et resteront animés. Le message du Conseil fédéral ayant été suivi par les deux chambres, la direction est claire et donne au commandement de l'Ar-

mée des lignes directrices afin de réaliser la VISION 2030 (voir mon précédent éditorial).

Au nom du comité, je vous adresse, chers membres, mes plus cordiales salutations.

## **POST TENEBRAS LUX**

Colonel EMG Denis MASTROGIACOMO  
Président

À lire pour plus d'informations sur le sujet :

<https://www.admin.ch/>

<https://www.newsd.admin.ch>

<https://vision-armee.ch/fr>

# IN MEMORIAM

---

Par le cap Marc-André BASCHY

Un de nos membres seniors, le

**Lt-col Jean Naef**

nous a quittés le 13 mars 2022 à l'âge de 102 ans.

Le comité et les membres de la SMG désirent  
exprimer leurs sincères condoléances à son  
épouse et à sa famille.

## Cotisations 2022 SMG

Par le Lt col Philippe KUNZI, trésorier

Montant actuels :

Lt **Fr. 65.-**

Plt, of spéc **Fr. 75.-**

Cap **Fr. 80.-**

Of sup et généraux **Fr. 85.-**

Vous pouvez la régler en effectuant un virement auprès de  
PostFinance, 3030 Bern, compte postal 12-188-7  
ou IBAN CH52 0900 0000 1200 0188 7, BIC POFICHBEXXX,  
en faveur de la Société Militaire du Canton de Genève SMG, 1200 Genève.

**Effectuez un paiement  
avec TWINT !**



Scannez le code QR avec  
l'app TWINT



Confirmez le montant et  
le paiement





# PROMOTIONS DES OFFICIERS GENEVOIS

---

Par l'of spéc (cap) Catalina ROTH, rédactrice en chef

Effet au 25 mars 2022

**Au grade de premier-lieutenant**

**Knowlton** Etienne, non-membre SMG

**Oswald** Caloun, non-membre SMG

Effet au 1<sup>er</sup> avril 2022

**Au grade de major**

**Felli** David

**Au grade de premier-lieutenant**

**Chaves** Christophe, non-membre SMG

**Duc** Michael, non-membre SMG

**Genesio** Félix, non-membre SMG

**Ortlieb** Kevin, non-membre SMG

**Solomine** Jaroslav, non-membre SMG

**Weder** Donovan, non-membre SMG

Nos plus vives et chaleureuses félicitations aux officiers promus. Et que plaisir et succès se conjuguent pour la suite de leur carrière au sein de notre Armée !

# KYOS

Nous aspirons à rendre  
l'informatique la plus simple,  
la plus adaptée et la plus  
sécurisée possible.

**Kyos Genève**

Ch. Frank-Thomas 32  
1208 Genève  
Suisse

T. +41 22 566 76 30

[www.kyos.ch](http://www.kyos.ch)

# ACTIVITÉS HORS SERVICE – TIRS DE COMBAT SAT ASSO GE AU FASS ET AU PISTOLET

---

Par le Lt col Roland BODMER, activités hors-service

Après le pistolet, vous souhaitez pratiquer le tir de combat au Fass? Ou vous n'avez pas pu participer au tir pistolet de la SMG du 19 mai ? Alors venez au tir SAT de l'ASSO GE!

Avec le soutien de l'unité organisationnelle du tir et de l'activité hors du service (connue sous son acronyme en allemand "SAT") du Commandement de l'Instruction, la section genevoise de l'ASSO organise une session de tir de combat au Fass/pistolet comme suit:

**Tir SAT ASSO GE**  
**le mercredi 15 juin 2022 de 1800 à 2100**  
**sur la place de tir des Raclerets**  
**à Chancy (KD boxs)**

La participation à ce tir est également ouverte aux membres de la SMG. S'agissant d'un tir SAT, les participants portent l'uniforme (TAZ) et l'équipement d'ordonnance (harnais)<sup>1</sup>.

Une agape clôture usuellement le tir.

Renseignements et inscriptions:

<https://asso-geneve.ch/>

<sup>1</sup>Les membres de la SMG devant être rééquipés pour l'occasion peuvent s'adresser au plt Nicolas GODEL: [n.godel@smg-ge.ch](mailto:n.godel@smg-ge.ch)





Y  
5 Pt

Pistolenpatrone 14  
Cartouche 14 pour pistolet  
Cartuccia 14 per pistola  
9mm Pat 14  
Cart 9mm 14 pat  
Cart 9mm 14 pat  
591-1241  
069-16 T

# DATES DE TIR 2022

---

Par le maj Florian MAURY, représentant section de tir

Suite à la réarticulation des dates de tir 2022, voici la nouvelle panification des tirs SMG à Bernex.

## **Samedi 09.07.2022**

Heures: 0800-1200

Tir obligatoire, pas de tir en campagne, tir à prix, 300m Fraternelle de Bernex

## **Samedi 16.07.2022**

Heures: 0800-1200

Tir obligatoire, tir en campagne, tir à prix, 300m Pro Helvetia

## **Samedi 13.08.2022**

Heures: 0800-1200

Tir obligatoire, tir en campagne, tir à prix, 300m Fraternelle de Bernex

## **Samedi 27.08.2022**

Heures: 0800-1200

Tir obligatoire, tir en campagne, tir à prix, 300m Pro Helvetia

## **Samedi 15.10.2022**

Heures: 0800-1200

Tir à prix

## **Dates officielles du tir en campagne**

## **Jeudi 09.06.2022**

Heures: 1600-1930

## **Samedi 11.06.2022**

Heures: 0800-1200 1400-1600

## **Tir International de l'Amitié**

## **Samedi 19.09.2022**

Heures: 0800-1700



# PFS

## CONSEILS SA

ASSURANCES &  
GESTION DE PATRIMOINE

# Conseil en Assurances, Prévoyance professionnelle et planification à la retraite

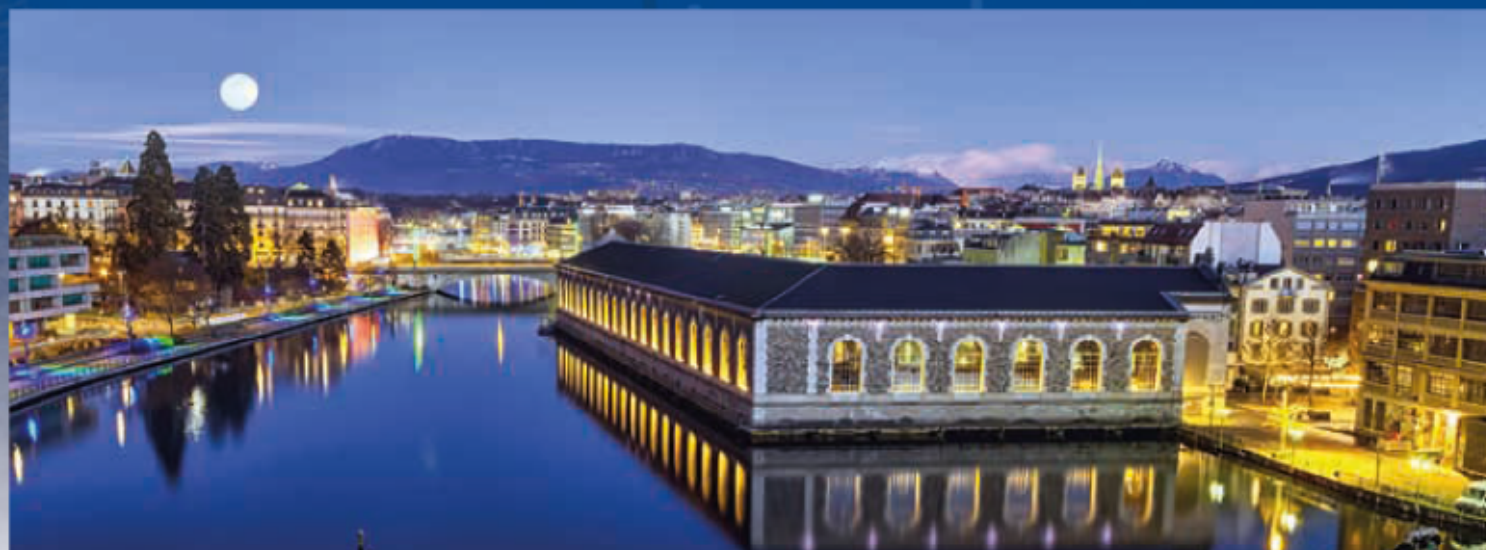
Votre contact :

**Philippe Schwarm**

T. 022 817 05 05

[contact@pfsconseils.ch](mailto:contact@pfsconseils.ch) | [www.pfsconseils.ch](http://www.pfsconseils.ch)

Rue de la Synagogue 41, 1204 Genève



# QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'OBLIGATION DE SERVIR POUR LES FEMMES

Par l'of spéc (cap) Catalina ROTH, rédactrice en chef

Au mois de mars dernier, la question du service militaire obligatoire s'est à nouveau posée, puisque le Conseil fédéral envisage cette possibilité pour atténuer, voire combler la pénurie d'effectifs au sein de notre armée. Si la raison pour laquelle notre gouvernement l'envisage est plutôt nouvelle, la question en elle-même, en revanche, ne l'est pas.

En réalité, elle se pose depuis près d'un siècle, puisque l'Association des femmes suisses et l'Alliance de sociétés féminines suisses avaient préconisé un service militaire féminin obligatoire pour la défense du pays au début du XX<sup>e</sup> siècle déjà. Je ne vais pas refaire ici l'histoire de l'intégration des femmes dans l'Armée suisse, ce n'est pas mon propos, mais je souhaite relever quelques éléments :

- Premièrement, le rattachement à l'armée s'est fait progressivement, notamment par le biais de services auxiliaires permettant aux femmes de servir dans des fonctions non-combattantes, à l'exemple du service complémentaire féminin (SCF), longtemps rattaché à la Croix-Rouge.
- Deuxièmement, on constate que si le contexte sécuritaire a poussé de nombreuses femmes à vouloir s'engager dans la défense de leur pays dans les années 1940, la grande réticence des employeurs ayant besoin de main-d'œuvre pour remplacer les hommes a constitué un frein.
- Finalement, bien qu'officiellement grâce à Armée XXI, les femmes aient accès aux mêmes fonctions que les hommes, les stéréotypes de genre (qu'ils soient intériorisés ou non) font qu'aujourd'hui encore, la majorité des effectifs féminins se trouvent dans des fonctions non-combattantes.

| Femmes dans l'armée      |                    |                    |                    |
|--------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                          | 2019 <sup>1)</sup> | 2020 <sup>1)</sup> | 2021 <sup>1)</sup> |
| Dans les formations      | 1'106              | 1'253              | 1'500              |
| dont officiers           | 326                | 350                | 433                |
| dont sous-officiers      | 372                | 420                | 498                |
| dont soldats             | 408                | 483                | 569                |
| En dehors des formations | 242                | 255                | 286                |
| Total                    | 1'348              | 1'508              | 1'786              |

<sup>1)</sup> Etat au 1<sup>er</sup> mars.

Source: Personnel de l'armée

En été 2021, la SSO avait proposé de rendre le service obligatoire pour les femmes. Dans une interview, son président le colonel EMG Stefan Holenstein expliquait que :

«Les temps sont mûrs pour considérer que les mêmes droits et les mêmes devoirs s'appliquent aux femmes comme aux hommes également dans l'armée. L'armée de milice est l'image de notre société. Il n'est donc plus acceptable de renoncer volontairement à plus de 50% du potentiel de notre société, c'est-à-dire aux femmes. L'inclusion des femmes est non seulement pertinente en termes de politique de sécurité, mais aussi importante et urgente pour l'avenir de l'armée de milice ».

Du côté des politiciennes de gauche, dont Priska Seiler Graf (PS/ZH) et Maya Graf, membre du Conseil des Etats (Les Verts/BL), les réactions avaient été plutôt vives. Cette dernière avait d'ailleurs objecté que les femmes étaient utilisées « comme bouche-trou pour résoudre des problèmes internes à l'armée ». Bien que sa vision d'une armée déconnectée du monde civil ne me semble pas correspondre à la réalité d'une armée de milice, historiquement, l'argument selon lequel les femmes ont été utilisées pour combler des manques d'effectifs masculins se vérifie. On apprend en consultant le dictionnaire historique de la Suisse que ce fut notamment le cas dans les années 1940, lorsque les SCF militaires, distinguées des SCF civiles, « furent enga-

gées dans les domaines de la santé, de l'administration, des transmissions, des transports, de l'assistance, du service automobile, du repérage d'avions, de la cuisine, de la poste de campagne, libérant ainsi des hommes pour les troupes combattantes».

A cette objection reprise par le journaliste, le colonel EMG Holenstein avait répondu qu'il ne s'agissait pas d'une question de quantité et d'effectif, mais de qualité ; les équipes mixtes étant plus performantes.

D'un point de vue personnel, je rejoins une partie des avis exprimés par les femmes politiques : je trouve quelque peu contrariant d'exiger des femmes qu'elles servent dans l'armée alors qu'un congé parental digne de ce nom n'a pas encore été mis en place et que cela pénaliserait encore plus les femmes sur le marché du travail.

Cependant, je n'exclus pas non plus la possibilité qu'une telle obligation fasse progresser la cause des femmes : à devoirs égaux, droits égaux, il deviendra compliqué de continuer à justifier un refus d'un congé parental global si les femmes sont soumises aux mêmes contraintes que les hommes. En outre, l'armée représente une excellente occasion d'agrandir son réseau professionnel, ainsi, des opportunités jusque-là peu accessibles pourraient se présenter à elles.

Enfin, je rejoins le point de vue du colonel EMG Holenstein: l'un des défis majeurs est de donner «un accès égal à une information en profondeur sur ce qui relève de la sécurité en général, et de l'armée en parti-

culier ». A la question « la sécurité est-elle une affaire d'hommes? », on peut répondre que oui, à quelques exceptions près. Les exemples ne manquent pas dans l'histoire humaine et je rappelle qu'encore aujourd'hui, on trouve bien peu de femmes à de hauts postes à responsabilité dans le domaine sécuritaire. En cela, pour reprendre les mots du colonel, si «la sécurité et l'armée doivent redevenir le reflet de la société», alors notre époque est une formidable opportunité de le réaliser.

### Références :

Dictionnaire historique de la Suisse, «Service féminin de l'armée (SFA)»,

<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008693/2013-04-25/>, consulté le 26 mai 2022.

MONAY Stéphanie, «Femmes dans l'armée Suisse. Une socialisation à la domination masculine», Sociétés contemporaines, 2018/4 (N° 112), pp. 45-71

<https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2018-4-page-45.html>, consulté le 26 mai 2022.

VERDAN Nicolas, «Les femmes doivent-elles faire l'armée? », Générations plus

<https://www.generations-plus.ch/?q=magazine/actualités/société/les-femmes-doivent-elles-faire-l-armée>, consulté le 26 mai 2022.

L'armée en chiffres, Groupement de la Défense, sur la page du DDPS,

<https://www.vbs.admin.ch/fr/ddps/faits-chiffres/armee.html>, consulté le 26 mai 2022.



